

Subventions pour Congrès

M. LE MAIRE, Rapporteur : Il est proposé au Conseil Municipal, sur avis favorable de la Commission Relations Publiques, d'allouer en plus des habituelles prestations matérielles, les aides suivantes pour les congrès organisés à Besançon en cours d'année 1996 :

- 5 000 F à l'Association SOS Racisme pour l'organisation des Etats Généraux des quartiers qui ont eu lieu à la Faculté de Droit de Besançon le 18 mai dernier. 150 personnes ont participé aux travaux.

- 5 000 F au Réseau Citoyenneté Développement (Collectif d'Associations pour le Développement) pour l'organisation de l'étape à Besançon, du 3 au 7 juin, de la campagne «Demain le Monde ... l'eau». Cette campagne d'information vise plus largement la question du développement durable liant environnement, développement, solidarité internationale.

- 5 000 F au laboratoire d'optique de l'UFR des Sciences et Techniques de Besançon pour l'organisation du Congrès International sur les «lasers, optique et vision pour la productivité en fabrication» qui a eu lieu du 10 au 14 juin à Micropolis. 550 chercheurs de quarante pays ont assisté à la manifestation.

Le Conseil Municipal est invité à statuer. En cas d'accord, la somme de 15 000 F sera imputée au chapitre 92.99.65748.89052.200 du budget principal de l'exercice courant.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité les propositions du Rapporteur.

Visa préfectoral du 2 juillet 1996.